

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 2

Artikel: La construction d'un logement suisse coûte deux fois plus cher [i.e. chère] qu'ailleurs

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La construction d'un logement suisse coûte deux fois plus cher qu'ailleurs

32

Santé publique

Le Conseil exécutif de Dumbarton considère qu'un médecin pour 2500 habitants sera indispensable, ainsi qu'un dentiste et un opticien pour 5000 habitants. Il semble que l'hôpital de Glasgow pourra suffire aux besoins de la nouvelle ville pendant les premières années, mais on pressent qu'un autre hôpital devra être construit ultérieurement à Cumbernauld; l'endroit convenable devrait être choisi à Wardpark.

Loisirs

Il existe déjà, à Cumbernauld-Village, sept salles, un petit cinéma et un certain nombre de clubs et sociétés, trois parcs et trois terrains de jeux pour enfants.

Des emplacements ont été réservés pour un cinéma, de grandes salles et un théâtre au centre. Il faudra également des salles couvertes pour badminton et squash; plusieurs de ces salles pourraient se trouver dans différents quartiers de la ville, et même quelques-unes dans d'anciennes fermes transformées.

Actuellement, Cumbernauld abrite 10 000 habitants. Les gens semblent être satisfaits de leurs nouvelles demeures et l'on ne peut que les envier.

Un phénomène intéressant a été constaté: c'est que l'activité politique dans ces nouvelles villes est intense. En effet, pendant toute la période de tutelle exercée par la corporation, puis par la Commission de gestion, les formations politiques ont le souci de préparer le jour où les responsabilités doivent revenir aux seuls élus. Les expériences réalisées en Grande-Bretagne prouvent qu'une cité entièrement préconçue ne peut acquérir son «indépendance» qu'au bout de vingt années d'existence environ.

C'est dommage que les seules personnes convaincues du succès de telles solutions, et cela depuis cinquante ans maintenant, soient des urbanistes, des architectes et autres spécialistes. Les perspectives qu'offre une législation telle que la «New Towns Act» sont immenses et l'on ne pourrait que souhaiter de voir nos hommes politiques constater les résultats de mesures semblables, pour en créer à leur tour.

Nous avons relevé dans la presse le texte qui suit. Sur certaines des conclusions, nous avons toujours été d'accord. Mais ce que ce bref article ne dit pas, c'est que neuf logements construits en Suisse sur dix sont soit des villas individuelles, soit des logements «de rapport», construits par des groupements immobiliers pour lesquels ils sont des placements financiers. Dès lors tout s'éclaire d'une autre lumière! (Réd.)

En Suisse, écrit le *Journal des Associations patronales* (Zurich), on construit annuellement 10 logements par 1000 habitants, ce qui dépasse les chiffres enregistrés dans la plupart des autres pays d'Europe. Mais les investissements par unité de logement sont passablement plus élevés qu'ailleurs. La Commission économique de l'ONU a calculé qu'en 1960 l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas, la République fédérale allemande et le Danemark ont investi en moyenne 6000 à 6500 dollars par logement. En France, ce chiffre a atteint 7500 dollars, en Suède environ 9000 dollars. En Suisse, d'après les renseignements fournis par la Communauté économique européenne, un logement revient à 12 000 dollars. Ainsi s'explique en partie pourquoi la Suisse ne peut pas financer sa production élevée de logements uniquement à l'aide de ses propres économies.

Serait-il possible, se demandera-t-on, de réduire les investissements par logement? Fort probablement; mais il faudrait pour cela que les constructeurs, d'une part, les locataires de l'autre, diminuent leurs prétentions et leurs exigences touchant moins le confort que la «présentation»; de leur côté, il faudrait que les architectes, dont les honoraires sont calculés en pourcentage du coût de la bâtisse, ne poussent pas à la dépense. Il y a certainement des dépenses de luxe que l'on pourrait éviter sans diminuer pour autant le confort des logements; qu'on renonce au «perfectionnisme» des dispositions concernant la politique des constructions, qu'on normalise les mesures et que les services industriels fassent de même, etc., de façon qu'on puisse industrialiser la construction et diminuer certaines dépenses qui finissent par chiffrer.